

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 25 août 2021

DENGUE À LA RÉUNION :

La circulation du virus continue malgré une diminution des cas

Du 9 au 15 août, 75 cas de dengue ont été confirmés (contre 117 la semaine précédente après consolidation des données). La baisse du nombre de cas se poursuit dans la majorité des communes. Toutefois, **malgré l'hiver austral, la circulation du virus se poursuit dans l'île et** reste importante par rapport aux années précédentes à la même période.

Le secteur Ouest reste le plus touché, particulièrement la commune de Saint-Paul avec 30% des cas recensés dans la région. Par ailleurs, une légère augmentation des cas est observée dans le Sud.

Afin de freiner davantage l'épidémie et de se protéger des formes sévères de la maladie, la population et les acteurs de la lutte contre la dengue sont encouragés à poursuivre les mesures de protection individuelle et collective : appliquer des répulsifs pour se protéger des piqûres de moustiques, éliminer **tout ce qui peut contenir de l'eau (gîtes larvaires)**, consulter son médecin en cas de symptômes.

Situation de la dengue au 25 août 2021

(données Cellule Santé Publique France en région, ARS)

Sur les deux dernières semaines, les cas confirmés sont répartis dans toutes les communes, **à l'exception de** Sainte-Rose, Cilaos, Salazie et La Plaine des Palmistes.

Le nombre de cas baisse **dans l'île** hormis au Tampon, à l'Etang Salé, Petite Ile et Sainte-Suzanne avec une dizaine de cas rapportés par semaine.

- Le secteur Ouest est majoritairement concerné : 30% des cas se situent à Saint-Paul et des cas sont comptabilisés dans les autres communes
- Dans le Sud, Saint-Pierre est principalement concerné. Des cas sont également recensés à Saint-Joseph, Le Tampon et L'Etang Salé.
- Toutes les communes du Nord rapportent des cas.
- **Dans l'Est, la baisse de cas concerne toutes les communes.**

Depuis le 1^{er} Janvier 2021

- 29 553 cas confirmés
- 948 hospitalisations
- 4 054 passages aux urgences
- 19 décès directement liés à la dengue

Par ailleurs, des regroupements de cas (foyers de dengue) ont été identifiés dans les quartiers suivants :

REGION OUEST

- **Saint-Paul** (Roquefeuil, Plateau Caillou, la Plaine, la Saline les bains)
- **Possession** (Cap Noir)

REGION SUD

- **Saint-Pierre** (Bois d'Olivés)

- **Etang Salé** (Etang Salé les bains)

Recommandations pour lutter contre la dengue

Il suffit d'une seule piqûre de moustique pour avoir la dengue.

Les autorités sanitaires recommandent à la population de :

- Se protéger contre les piqûres de moustiques, **y compris durant les 7 jours suivants l'apparition** des symptômes pour protéger son entourage
Continuer à se protéger, même si on a déjà été malade de la dengue antérieurement ; plusieurs sérotypes de la dengue peuvent circuler et une infection par un sérotype ne protège pas de l'atteinte par un autre sérotype.
- Eliminer les gîtes larvaires (nids à moustiques) : vider tout ce qui peut contenir de l'eau tout autour de son domicile, vérifier les gouttières...
- Consulter un médecin en cas de symptômes: fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements, ... et réaliser le prélèvement en **laboratoire d'analyse médicale** prescrit par votre médecin pour confirmation du diagnostic de la dengue.
- Si vous êtes malade de la dengue :
 - Continuez à vous protéger contre les piqûres de moustiques.
 - Afin de prévenir les formes graves de la dengue :
 - Surveillez votre état de santé, surtout entre le 4^{ème} et le 8^{ème} jour de la maladie
 - Consultez votre médecin traitant ou un service d'urgence si vous avez des signes et symptômes suivants: douleurs abdominales sévères, vomissements persistants, impossibilité de s'alimenter/s'hydrater, grande fatigue, agitation.
 - Consultez sans délai un ophtalmologue ou les urgences du CHU Nord, en cas de complications ophtalmologiques (baisse de la vue grave et brutale) survenant environ 8 jours après le début des signes de la dengue
 - **Rendez-vous à l'hôpital en cas de dégradation de votre état de santé**



Les formes graves de dengue touchent tous les âges : nourrissons, enfants, adultes et personnes âgées. Elles surviennent aussi bien chez des personnes en bonne santé que chez des personnes qui présentent des pathologies.

Les enfants de moins de deux ans, dont les parents pensent qu'ils pourraient avoir la dengue, doivent être de préférence pris en charge en milieu hospitalier.

La dengue étant susceptible d'altérer le foie, il est recommandé de suivre strictement les recommandations de son médecin sur la prise de **paracétamol**.

Retrouvez toute l'actualité sur la dengue à La Réunion sur le [Facebook Ensemble contre les moustiques](#).

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974